



Le Briolin

Bulletin municipal de la vie Brioline • Printemps / Été 2017



Sommaire

■ Editorial	3
■ Les nouveautés de la commune	4
■ Finances	6
■ Brisfer	9
■ CCAS	10
■ BrioFolies 2017	12
■ Association Amares	14
■ La vie de l'école	16
■ Brières s'engage pour le zéro phyto	18
■ La maladie de Lyme	20
■ Brières et le numérique	12
■ Les relais assistants maternels	23
■ État civil	23



Tous les jeunes filles et garçons doivent, entre la date de leur 16 ans et la fin du troisième mois suivant, se faire recenser à la mairie de leur domicile.

MAIRIE : 91150 BRIERES-LES-SCELLES

Téléphone : 01 64 94 11 08

Télécopie : 01 64 94 22 45

Directeur de la Publication :

Michel ROULAND

Conseiller Chargé de l'Information

et de la Communication :

Francis TEYCHINÉ

Maquette PAO & Impression :

MAGDAZ IMPRESSIONS

E-mail : contact@magdaz.fr

Tirage : 500 exemplaires



Depuis des décennies les Briolines et les Briolins attendaient cette tranquillité, elle va arriver !

Comme vous avez sans doute pu vous en rendre compte la liaison entre la départementale 191 et la nationale 20 est en cours de réalisation. Un premier tronçon avait vu le jour entre la zone des Rochettes de Morigny Champigny et le rond-point de la zone, avec un passage sous la ligne de chemin de fer avec le nouveau pont-rail. Quelques années après une évolution a permis de faire la jonction avec la RN 20, ce dispositif nous avait permis de limiter la circulation des poids lourds dans la commune. Cette fois c'est la liaison du rond-point de la zone à la RD 191 qui vient de débiter. Dix à douze mois seront nécessaires pour la réalisation de ce tronçon mais combien bénéfique pour la circulation dans notre village, les véhicules qui souhaitent accéder à la zone industrielle matin et soir ne passeront plus dans Brières. Les poids lourds seront cette fois formellement interdits sur la RD 201, le calme va revenir dans notre village. Nous pourrons à ce stade voir les aménagements possibles pour limiter la vitesse des conducteurs récalcitrants.

A ce propos il serait bon que les Briolines et les Briolins soient respectueux de la circulation dans leur propre village ; nous avons quelques exemples de vitesses excessives notamment dans la rue des écoles où les parents roulent souvent trop vite donc dangereusement. Ces personnes qui amènent leurs enfants à l'école doivent se maîtriser et rouler plus doucement, leur enfant ne risque rien puisqu'il est dans leur véhicule, mais ceux qui sont sur la route ou le trottoir, eux sont en danger. Il nous est demandé de mettre des panneaux ECOLE, croyez-vous que les Briolins ne savent pas que c'est la rue des écoles ? Des panneaux changeront-ils ce comportement ? Je n'y crois pas beaucoup.

Une autre solution serait de mettre une répression en place ce qui ne ferait plaisir à personne. Alors soyons raisonnables !

Michel ROULAND

Un peu de civisme

Comme tous les ans il est bon de rappeler les devoirs de chacun, ne pas oublier que les feux sont interdits dans les jardins, les nuisances sonores dues aux tondeuses et autre engins sont tolérées suivant certaines plages horaires **8 H 30 à 12 H et 14 H à 19 H les jours ouvrables. Les samedi 9 H à 12 H et 14 H à 19 H, les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H**, ceci est valable pour tout le monde même pour la zone industrielle.

N'oubliez pas de tailler vos haies qui dépassent sur la voie publique, chez votre voisin également sauf si vous avez un accord avec celui-ci.

Le stationnement des véhicules sur la voie publique est déconseillé, vous avez le risque de vol, dégradations etc... il est préférable de stationner vos véhicules dans

vos propriétés. Les trottoirs ne sont pas des lieux de stationnement, éventuellement vous pouvez vous garer le long de celui-ci mais sachez qu'il ne vous appartient pas, c'est un lieu public.

Lorsque vous partez en vacances ou en voyage, prévenez un voisin qui surveillera votre maison, si vous remarquez un véhicule anormal, relevez discrètement son numéro et le type de véhicule et communiquez-le en Mairie ou en cas d'urgence au commissariat.

N'oublions pas que notre liberté s'arrête là où elle empiète sur celle d'autrui.





> Les nouveautés de la commune

Urbanisme



• Révision du PLU

La procédure de révision générale du plan local d'urbanisme est engagée. Elle a débuté fin 2016 et se poursuit en 2017. La Commission d'urbanisme s'est réunie pour la 3^e

fois début Février avec le bureau d'étude afin de valider les grandes orientations et principaux objectifs de la commune en terme de densification de la population et de construction jusqu'à l'horizon 2030.

• Agrandissement du Parc de la faisanderie

La commune est en cours d'acquisition de la parcelle de bois cadastré A969 qui jouxte le parc de la faisanderie côté court de tennis.

..... Matériel

L'acquisition de la désherbeuse à eau chaude est réalisée avec des subventions :

- Agence de l'Eau « Eau Seine Normandie » pour un montant de 15 000 euros
- Conseil Régional d'Ile de France pour un montant de 9 000 euros.

La réception, fin 2016, a fait l'objet d'une démonstration d'utilisation auprès des élus et des agents d'entretien. Ce matériel multifonction permet l'arrosage et le nettoyage des surfaces, le désherbage à eau chaude des allées, caniveaux, trottoirs, cimetière et autres zones. Elle fonctionne avec de l'eau de pluie. Nous respectons l'environnement en supprimant l'utilisation de produits phytosanitaires. Le désherbage thermique au gaz relativement coûteux et dangereux ne sera donc plus utilisé.

Travaux réalisés



• Mairie

Après avoir été reportés plusieurs années, les travaux d'agrandissement de l'entrée de la cour de la mairie et de remplacement du portail ont été réalisés en mars.

• École

Dans le cadre du programme de rénovation du groupe scolaire, plusieurs baies vitrées de l'école maternelle et du préau ont été remplacées avec l'aide d'une subvention de la CAESE.

• Une bonne nouvelle pour les habitants

Dans un peu plus de 10 mois, ce que vous attendiez depuis de nombreuses décennies va devenir une réalité.

Après la réalisation de travaux de requalification de l'avenue de la sablière dans le Parc Sudessor, l'aménagement d'un pont rail sous les voies de chemin de fer, la création d'une voie de circulation pour rejoindre la RN 20 et la création d'un rond-point sur cet axe majeur, se déroule actuellement la dernière phase de ce projet qui vise à relier la RN 20 à la RD 191.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public privé et prévoit pour sa réalisation l'utilisation d'un procédé innovant et naturel comme le chanvre, produit par une entreprise du territoire.



Ce tronçon de 1,9 Km va ainsi achever un programme porté par la ville d'Etampes, l'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne et le Département de l'Essonne. Il va voir l'aboutissement de nombreuses années de travail et d'études pour favoriser le développement de la zone. Il va surtout permettre de limiter très fortement la circulation des voitures et des camions qui traversent la commune de Brières les Scelles. Grâce à cette dernière voie, les véhicules pourront désormais accéder ou sortir du Parc Sudessor directement par la RD 191 sans avoir à traverser le village. Les photos de l'avancement des travaux seront diffusées régulièrement sur le site de la mairie.

Ce sera pour vous, pour votre vie quotidienne, plus de tranquillité et plus de sécurité.





• Salle du parc de la faisanderie

Suite aux travaux de branchement de l'assainissement réalisés fin 2016, des travaux d'aménagement de la salle de la faisanderie ont été réalisés en janvier 2017. La pose de baies vitrées de sécurité sur les portes d'accès et les fenêtres ainsi que la réalisation du faux-plafond améliorent nettement l'isolation thermique et phonique de cette salle.

• Courts de tennis du parc de la faisanderie refaits à neuf

Les travaux engagés fin 2016, pour la remise en état des sols des deux courts de tennis ont débuté par le surfacage en coulant un béton drainant sur un épaisseur de 20 cm, permettant dans un même temps de rectifier les écarts de niveau. La seconde étape consistait à recouvrir le tout avec une peinture spéciale.

La réception des travaux s'est déroulée le 13 juillet.

Les courts sont de nouveaux opérationnels.



Nous informons les joueurs que les cartes donnant accès à ces installations vont être remplacées dans les semaines à venir. Dès ce changement nous vous invitons à vous présenter en Mairie aux heures de permanence de Monsieur Teychiné, adjoint au Maire en charge de la gestion de cette activité, afin de retirer votre nouveau badge.

Jours de présence : le mardi et le vendredi de 18h00 à 19h00, le samedi matin de 10h00 à 11h30.

• Bâtiment du parc de la faisanderie

Le remplacement de l'ensemble des gouttières obsolètes du bâtiment de la faisanderie a été effectué courant mars et permettra la récupération d'eau pluviale dans une cuve de 30 m³ installée à l'arrière du bâtiment.

Cette cuve est acquise avec une subvention de l'Agence de l'Eau « Eau Seine Normandie », l'aide est à hauteur de 70% du prix d'achat.



• Voirie

Afin de préserver le portique routier du chemin du Larris, endommagé à plusieurs reprises, des pré-portiques de sécurité ont été installés en aval et en amont de celui-ci. Il est également prévu l'installation d'une caméra de vidéosurveillance.

La réalisation de la continuité du trottoir rue de Saint-Quentin entre la rue du Cochet et de la rue Charles De Gaulle (place la Mairie) est programmée en 2017. Pour le coût de ces travaux, une subvention a été demandée à la CAESE.

• Assainissement

Dans le cadre du contrat d'entretien du réseau d'assainissement, une campagne de dératisation a été faite en avril et des travaux de remplacement des tampons défectueux et de scellement de des avaloirs ont été effectués dernièrement.

Travaux prévus

• Ferme fortifiée (colombier)

Les travaux de démolition du hangar de la cour et de rénovation du mur d'enceinte sont programmés cette année.

• Salle polyvalente Emile Besson

Les travaux de remise en état de la salle polyvalente Emile Besson sont programmés. Il s'agit des travaux de peintures du hall d'entrée, de la cuisine, des sanitaires, des salles annexes ainsi que le sol de la salle du rez-de-chaussée et les dalles du plafond de la salle de l'étage. Durant ces travaux, la salle principale sera disponible.



• Terrain de football

Afin d'améliorer la sécurité des enfants sur le terrain de football, une clôture sera réalisée le long de la route départementale.

A l'initiative de jeunes de Brières « TARA-LIAM-TOINE », qui souhaitant s'entraîner au rugby, de diverses sociétés : Mr CASTRO Fernando (SARL Etampes Contrôle Technique auto), Mr DECOUDIER Jean-Philippe (Infirmier), Mr LANCELIN Patrick (SARL SN AROR), Mr MONY Nicolas (Concessionnaire Honda à Linas et Villebon), Mme MOULINE AÏT AMIR (Pharmacie Jacques et Mouline à Etampes), Mr ROULAND Johan (Melun Nutrition - Nutritionniste - Animalier) ont offert des poteaux de rugby. Ceux-ci seront prochainement installés sur le stade.

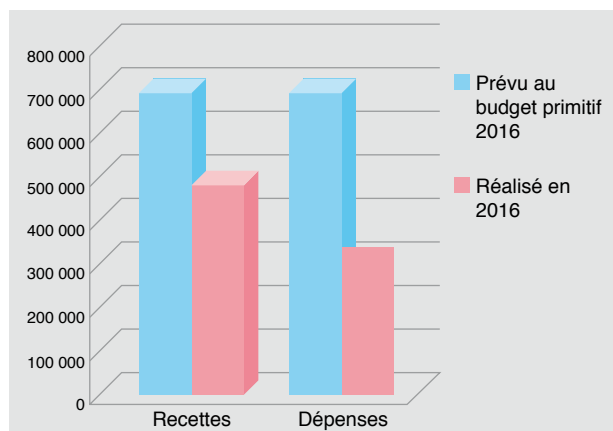
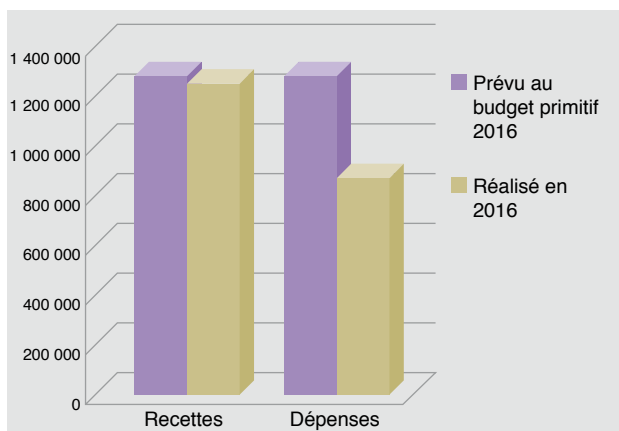


Le 27 mars 2017, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver le compte administratif 2016 et le budget 2017 proposé par la commission des finances.

Le Compte Administratif est le document de synthèse produit par les collectivités locales qui regroupe l'intégralité des opérations comptables, mandats de dépenses et titres de recettes, émis au cours de l'exercice budgétaire. Il se doit d'être parfaitement identique au compte de gestion produit par les services du Trésor Public et d'être voté par le conseil municipal.

	FONCTIONNEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2016	1 224 441 €	1 224 441 €
Réalisé en 2016	1 209 701 €	819 464 €
Soit un excédent de		390 238 €
Plus l'excédent reporté 2015		80 084 €
Soit un excédent de	470 322 €	

	INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2016	776 514 €	776 514 €
Réalisé en 2016	465 397 €	321 620 €
Soit un excédent de		143 778 €
Plus l'excédent reporté 2015		193 179 €
Soit un excédent de	336 957 €	



Quelques réalisations en 2016

- **Ecoles** : Financement des sorties et du transport des classes
- **Travaux** : Remplacement de baies vitrées, aménagement du bac à sable.
- **Mairie et locaux techniques** : Achats : Désherbeuse à eau chaude, aspirateur à feuilles, godet tracteur
- **Travaux** : Réfection du cours de tennis, création du réseau d'assainissement au parc de la Faisanderie, création d'un chemin entre le parc et la voie douce.

Affectation des résultats



Report Investissement sur BP 2016 (Dépenses) : - 406 100,00 €
 Montants reportés qui permettent de payer en investissement avant le vote du BP
 Excédent Investissement CA 2016 (Recettes) : 336 957,53 €

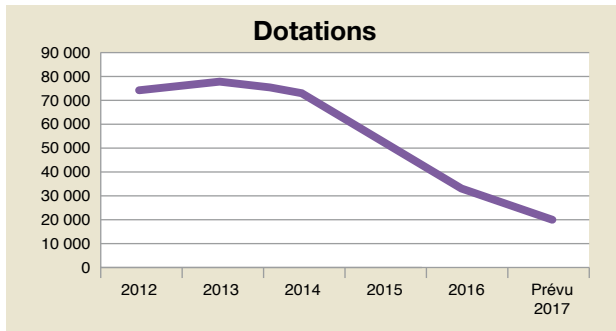
Résultat : - 69 142,47 €
 A prendre sur la section Fonctionnement
 Excédent de Fonctionnement CA 2016 : 470 321,66 €
 Besoin de la section Investissement : - 69 142,47 €

Résultat : 401 179,19 €
 A affecter en Fonctionnement et Investissement

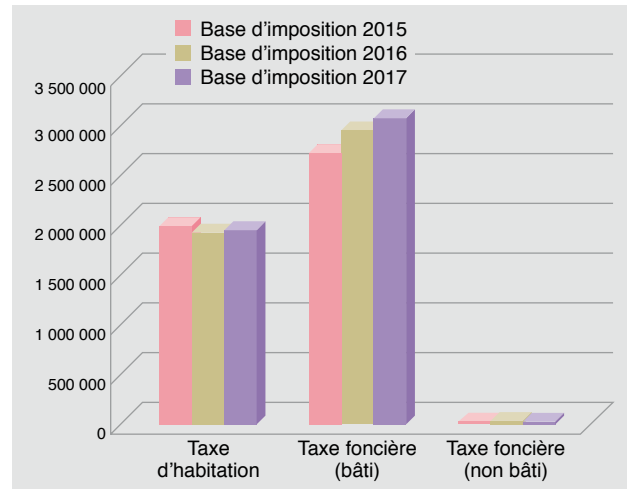
Investissement
 69 142,47 €
 301 179,19 €
370 321,66 €

Fonctionnement
 100 000,00 €

Détermination des taux des taxes d'habitation, foncière bâti et foncière non bâti.



Afin de faire face aux nouvelles contraintes liées aux baisses des dotations perçues par la commune (-54 % en 6 ans), la commission a proposé une augmentation de 1% sur chaque taxe (habitation, foncier bâti, foncier non bâti).



	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	2 111 924	2 048 796	2 075 000
Foncier bâti	2 595 657	2 827 686	2 948 000
Foncier non bâti	43 670	44 443	42 300

	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	4,59 %	4,68 %	4,73 %
Foncier bâti	15,34 %	15,34 %	15,49 %
Foncier non bâti	38,92 %	38,92 %	39,31 %

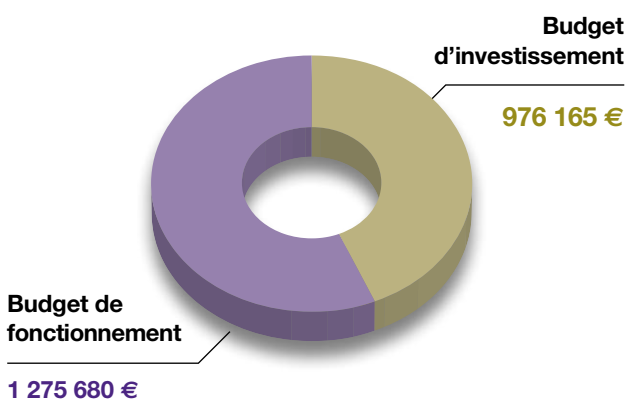
Budget 2017

Le budget constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il se doit d'être voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer des opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doivent être présentées en équilibre.



Budget primitif 2017



Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

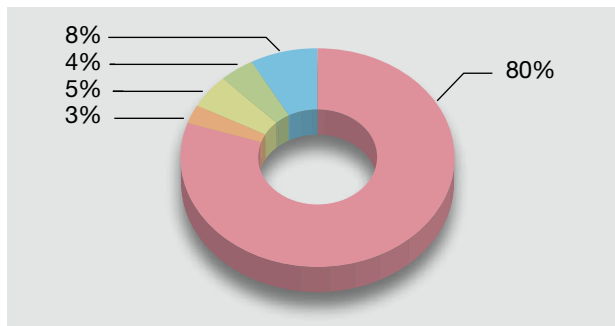
La section d'investissement présente les programmes d'investissements en cours ou nouveaux. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et des subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.



FONCTIONNEMENT

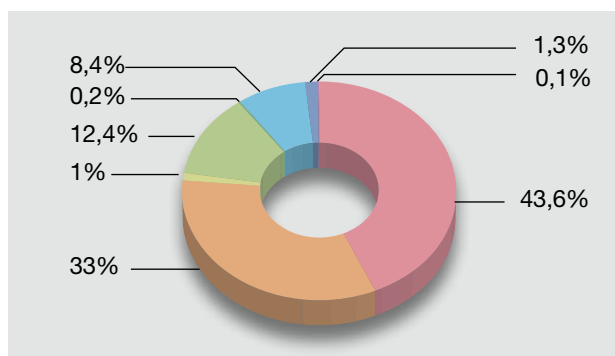
Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	1 023 477 €
Dotations, subventions	36 601 €
Autres produits	64 202 €
Produits de gestion courante	51 400 €
Montant prévisionnel	1 175 680 €
Excédent antérieur reporté	100 000 €
Recettes	1 275 680 €



Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	555 700 €
Charges de personnel et frais ass.	420 300 €
Atténuation de produits (Fonds solid.)	13 000 €
Virement à la section d'investissement	158 000 €
Opérations d'ordre de transfert	2 687 €
Autres charges de gestion courante	107 760 €
Charges financières	16 498 €
Charges exceptionnelles	1 735 €
Dépenses	1 275 680 €



INVESTISSEMENT

	Report 2016	Budget 2017	Crédits ouverts
Opérations Financières		99 665 €	99 665 €
Acquisitions diverses de matériel, outil, mobilier	10 000 €	43 600 €	53 600 €
Réfection école	1 000 €	60 000 €	61 000 €
Rénovation et réaménagement de la mairie	18 000 €	17 000 €	35 000 €
Enfouissement des réseaux aériens	100 €		100 €
Aménagement du parc de loisirs	51 000 €	87 000 €	138 000 €
Autres travaux communaux	30 000 €	47 000 €	77 200 €
Aménagement DESCROIX	273 000 €	104 800 €	377 800 €
Aménagement de voirie	23 000 €	81 000 €	104 000 €
Église		30 000 €	30 000 €
Total	406 100 €	570 065 €	976 165 €

Quelques exemples d'investissements en 2017

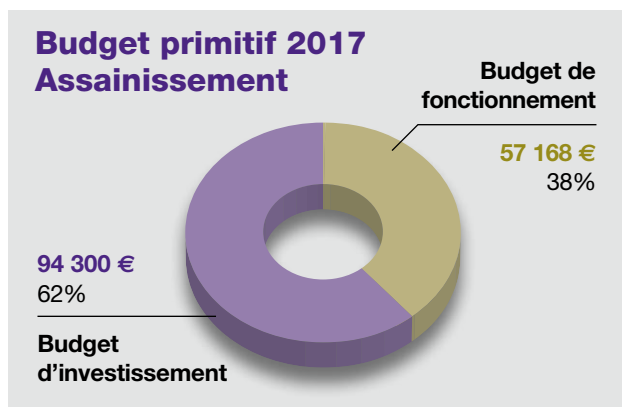
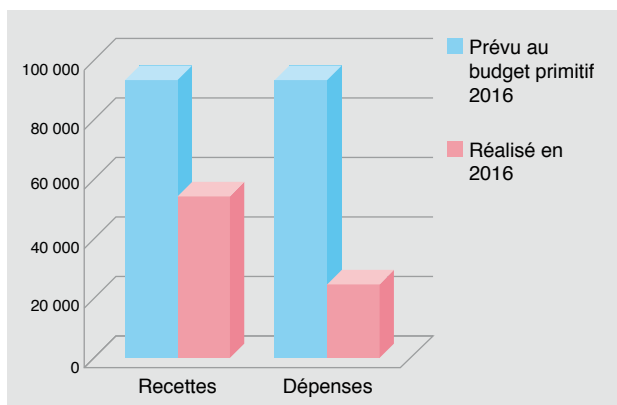
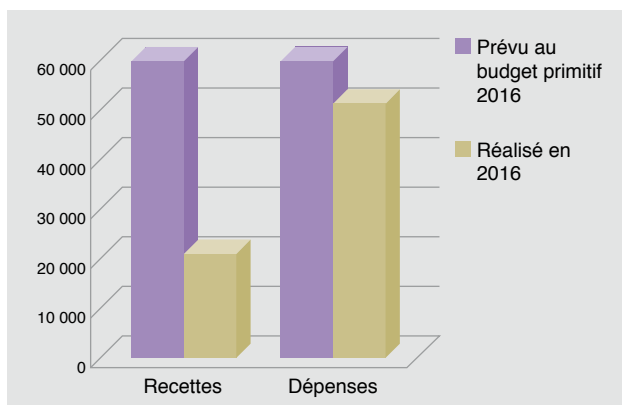
- Changement de baies vitrées à l'école maternelle.
- Aménagement du Parc de la Faisanderie (tennis, terrain multisports)
- Isolation plafond, mur, et pose de baies vitrées à la salle du parc de la Faisanderie.
- Aménagement de bateaux pavés, création d'un trottoir rue St Quentin.
- Rénovation du mur d'enceinte de la ferme fortifiée.
- Achat cuve à eau pour la récupération des eaux pluviales au parc de la Faisanderie.

Compte administratif 2016 - Assainissement



	FONCTIONNEMENT	
	Recettes	Dépenses
Budget primitif 2016	58 632,00 €	58 632,00 €
Réalisé en 2016	19 617,85 €	49 867,07 €
Soit un déficit de		- 30 249,22 €
Plus l'excédent reporté 2015		12 379,00 €
Affectation des Résultats		- 17 870,22 €

	INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses
Budget primitif 2016	91 037,00 €	91 037,00 €
Réalisé en 2016	49 622,73 €	21 456,02 €
Soit un excédent de		28 166,71 €
Plus l'excédent reporté 2015		30 841,04 €
Affectation des Résultats		59 007,75 €



Les services publics d'eau potable et d'assainissement sont financés par les redevances perçues sur la consommation d'eau potable auprès des usagers pour le service rendu.

Vu le code général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal adopte la nécessité d'instituer une taxe de 0,25 € H.T par mètre cube d'eau facturée afin de permettre de garantir l'équilibre entre les recettes et les dépenses liées à l'assainissement.

- Dépenses d'investissements liés au maintien de bon état de fonctionnement de nos réseaux
- Prévission des travaux éventuels de mise en conformité ou d'extension de nos réseaux.
- Contrat d'entretien et de maintenance

> BRISFER (Brigade Sud Francilienne pour l'Enlèvement et le Recyclage)



Après le vif succès rencontré les étés 2015 & 2016, il y a reconduction pour cette année 2017 avec un nouveau chantier BRISFER qui se déroulera du 21 au 25 août prochain.

A l'issue de ce stage, une gratification ainsi qu'un diplôme est remis aux participants.

Alors, jeunes de 16 à 25 ans, devenez les ambassadeurs de la propreté et si vous souhaitez participer à cette opération, venez vous inscrire. Huit d'entres vous seront sélectionnés. Les dossiers sont à télécharger sur le site du SIREDOM (ou à retirer en mairie) et à retourner dûment complétés en Mairie à mon intention. En tant que Conseillère-Déléguée du Siredom, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Sylvie JOUARD (06 80 61 49 94)



A Brières, nous savons fêter la nouvelle année dès début décembre ou terminer l'ancienne dans la bonne humeur. Et comme les habitudes sont bien ancrées, ce sont ces messieurs dévoués qui ont ouvert les festivités en se mettant à l'ouvrage dès le matin pour écailler les huîtres. Petit moment privilégié entre « hommes » où les anecdotes les plus cocasses les unes que les autres fusent. Promis, l'année prochaine, nous cachons un micro. Encore merci à ces messieurs courageux qui peuvent ouvrir avec le sourire 700 huîtres en un temps record.



L'achat des lots nous demande, comme chaque année, un peu d'imagination pour tenter les futurs acheteurs. Ils sont là, joliment disposés et vous tendent les bras ! Dès 12h, briolines et briolins se pressent d'arriver pour réserver leurs places et retrouver voisines, voisins, copines, copains. La Table des Hussards n'a pas failli à la tradition : toujours un service impeccable et des mets succulents. En attendant la traditionnelle tombola, notre DJ préféré Bernard a su trouver quelques musiques entraînantes pour attirer quelques danseurs sur la piste improvisée. Après le tirage mené tambour battant par Robert, chacun est reparti les bras chargés de lots, ou pas ! le hasard de la loterie ! en espérant avoir plus de chance la prochaine fois !



Les crêpes

De la tradition et un peu de nouveauté pour cette année. La tradition, c'était le plaisir de déguster les délicieuses crêpes de Francis, garnies par Raymonde et Evelyne de confiture, de chocolat, de Grand Marnier. Un grand merci à ces trois personnes qui ont donné leur temps et leur bonne humeur pour permettre aux Briolins de passer un agréable moment de détente.



La nouveauté, c'était la présence d'un magicien professionnel effectuant des tours de passe-passe bluffants, de table à table. Son numéro final sur scène mélangeant magie et jonglerie ne manquait pas d'originalité. Et comme tout finit en chanson, Bernard était là pour nous faire esquisser quelques pas de danse. Espérons que vous aurez gardé un bon souvenir de cet après-midi récréatif. A l'année prochaine, pour d'autres surprises !



..... Le concours de belote

Les beloteurs habituels avaient un peu plus de pression ce jeudi 09 mars : « Le jeu en valait la chandelle ».

Cette année, les coupes sont revenues à Serge Koussou (1^{er}), Gérard Laurent (2^{ème}) et Francis Rémond (3^{ème}).

Nos pimpantes mamies, toujours présentes pour scrabler !!! se sont retrouvées ce jour-là pour placer leurs petits grains de maïs sur les cartons du loto, sous la houlette de Jacqueline.

Et nous remercions chaleureusement Jacqueline pour avoir animé ce petit loto.

Pas de jaloux : au final, chacun est reparti avec la traditionnelle bouteille de vin et le paquet de gâteaux sous le bras.

Le repas spectacle du 15 avril

Agréable surprise en ce début d'après-midi : Mathias, superbe polynésien, accueille les premiers participants avec un petit air entraînant de ukulélé.

Une belle présentation des tables ne peut que donner l'envie de déguster le repas qui va suivre.

Et voici le menu proposé :

Kir royal / assiette prestige (saumon, magret, foie gras) / Blanquette de dinde / assiette de fromages / duo de desserts / café et chocolat. Tout cela servi par un personnel très sympathique.



Quelques renseignements sur le haka.

Le haka est une danse chantée, un rituel des insulaires du Pacifique Sud pratiqué lors de conflits, de manifestation de protestation, de cérémonies ou de compétition amicales pour impressionner les adversaires. Les Maori ont rendu cette danse mondiale célèbre par l'intermédiaire de l'équipe de rugby de Nouvelle Zélande.

Selon la mythologie maori, Tama-nui-to-ra, le dieu soleil eut un enfant appelé Tane-rore. On a attribué l'origine de cette danse à la venue de cet enfant. Tane-rore veut dire tremblement de l'air vu lors des journées chaudes de l'été, ce qui explique le tremblement des mains lors de la danse.

Haka qui signifie « faire » est devenu un nom générique pour toutes les danses pratiquées dans l'Océanie polynésienne. Dans les paroles chantées, on retrouve des mots assez crus pour provoquer l'adversaire (que Mathias n'a pas voulu nous traduire) et des mouvements avec un symbole pour chacun d'eux.

Quel plaisir pour les fans de Jean Ferrat d'écouter les chansons les plus renommées interprétées par une artiste bien connue des émissions de Pascal Sevrin.

La reprise en chœur de « La montagne » est particulièrement émouvante.

Mais pas le temps de discuter avec son voisin. Revoilà Mathias reprenant son ukulélé, qui nous rejoue quelques airs polynésiens traditionnels avant d'inviter les passionnés de danse avec valse, madison, rumbas, twist... sur la piste. Une démonstration de haka par Mathias, surprenante par la puissance de la voix et par la rigueur des mouvements avec des explications sur la signification de certains gestes (celui de la virilité n'a pas échappé à ces messieurs).

Le célèbre « à la queue leu leu » ne peut que terminer cet après-midi bien intense en émotions.





12 heures
de musique
700 festivaliers



Non-stop

BrioFolies 2^{ème} édition, le changement dans la continuité

Pour sa deuxième édition, l'organisation des BrioFolies a opté cette année pour une formule légèrement différente, à savoir :

- 12 heures de musique non-stop.
- 7 concerts sous chapiteau avec des groupes de la scène locale et nationale.
- Spectacle de Performers.
- Les transitions entre les concerts ainsi que la fin de la soirée ont été accompagnées par un groupe de DJ.

Toujours fidèle au concept original des BrioFolies, à savoir un festival rock mais convivial, on pouvait aussi trouver sur

le « campus » du festival la nef de Co'Errance, les jeux anciens pour enfants, un atelier de jeux de société et cetera... sans oublier le stand restauration et le bar avec sa bière artisanale.



Les BrioFolies, un festival mêlant la scène locale et nationale

Sous le chapiteau des BrioFolies, la jeunesse a ouvert le bal dès l'ouverture du festival avec Nomad et Hardchock qui nous ont démontré que la relève est assurée et que la valeur et le talent n'attendent point le nombre des années !



Bilan et perspectives

Avec 670 entrées enregistrées plus les bénévoles, l'édition 2017 a fait plus que confirmer le 1^{er} succès des BrioFolies. Mais ce sont avant tout les retours enthousiastes des participants et des groupes qui nous font penser que le concept des BrioFolies est désormais validé et que le festival peut continuer d'évoluer tout en gardant sa « mission originale » (voir ci-dessous).



Impression confirmée avec No one knows et son batteur de 11 ans qui a rythmé le goûter au son de reprises rock avec ses acolytes dont certains, paraît-il, seraient ses parents...

Les Nyctalopes et la Clé de sous-sol ont fait ensuite chanter et danser un public déjà bien chaud (dans tous les sens du terme !) qui a pu voyager autour du monde, entre deux concerts, grâce aux DJs du Vieux groove del Mundo.

Pour digérer, une bonne dose de rock'n roll sarcastique et immature avec les cow-boys de Bagdad Rodéo.

À la nuit tombée, Loki Lonestar et ses ambassadeurs Jux et Dan Mud nous ont présenté leur nouvelle création : itinera-ri-um Mentis, un opéra enflammé.

Et le Festival s'est terminé en beauté avec le ska-punk survolté de Los Tres Puntos qui a mis le feu au chapiteau en faisant danser un public déchaîné !

FESTIVAL BRIOFOLIES

Musical, convivial, tropical, familial, merci à tous pour ce beau festival !!!



Remerciements

Il serait trop long de remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le succès des BrioFolies, mais nous tenions quand même à dire :

- Merci aux participants pour leur convivialité.
- Merci aux bénévoles pour leur engagement.
- Merci aux entreprises et organismes qui nous ont suivis dans cette aventure : La mairie de Brières les Scellés, la communauté d'agglomération de l'Etampois Sud Essonne, les assurances MMA, l'agence SecuriTest d'Etampes, LePrince TP, les assurances Aviva, GF-Echafaudages, MD Pièces Auto, Garage 2-4-6, InterCaves et Faurecia.

En route pour 2018

- Fort du succès 2017, nous reconduisons les BrioFolies pour une troisième édition qui aura lieu le **Samedi 26 Mai 2018**, où nous espérons franchir la barre des **1000 participants**.
- *Pour rester connecté aux nouvelles des BrioFolies, « Likez » notre page Facebook.*

Florilège de commentaires Facebook

- « Super soirée aux BrioFolies !!!! Soleil, super concerts, ambiance... top !!! »
- « Ça fait tellement plaisir de revoir un festival de musique dans le Sud-Essonne ! »
- « Renversant !!! L'année prochaine on se fera la journée complète !! »
- « Bravo les brios ! C'était d'la balle !! »

La mission des BrioFolies.

- Réunir les générations et les horizons, inviter la culture au cœur de la nature, investir ensemble un lieu magnifique mais un peu oublié pour faire (re)découvrir aux jeunes et moins jeunes les valeurs qui nous sont chères et que nous partageons : le goût de la fête et de la convivialité, la solidarité, le partage, l'ouverture d'esprit...



Pourquoi ce nom ?

AMARES est un dérivé du mot **amour** en latin. S'aimer soi pour aimer et s'ouvrir à l'autre. Lorsque l'on écoute le mot AMARES, nous pouvons l'imaginer comme **s'amar-rer**, pour s'arrêter, se ressentir. Nous voulions lui donner un sens symbolique. Ce point d'ancrage permet d'aller vers un ailleurs plus apaisant, pour découvrir, apprendre et s'ouvrir. AMARES est une **association itinérante** à but non lucratif, régie par la loi de 1901, dont l'objectif est de dispenser des **séances de médiation par l'animal** dans le cadre d'**animation** ou **thérapeutique**. Elle se déplace dans un périmètre d'action de 50 km autour de Brières les Scellés (sud Essonne), dans les institutions ou à domicile.



Lola

Boubou

Toute personne ou groupe peut bénéficier de séances en médiation par l'animal, pour répondre à la demande d'une équipe institutionnelle (IME, centre hospitalier, EHPAD, centre de loisirs, établissement scolaire...), d'une famille, ou d'une personne pour elle-même.

Qui sommes nous ?

L'Intervenante en Médiation par l'Animal (IMA) de l'association Béatrice Roulet est infirmière DE.

Elle a, tout au long de son parcours professionnel, favorisé une relation qui prend soin de l'autre. En se formant pour devenir **Intervenante en Médiation par l'Animal (IMA)** par l'institut Agatée, elle a créé l'association AMARES. De nouvelles perspectives enrichissantes se sont ouvertes à elle, conciliant son métier et son attirance pour les animaux. Elle travaille en **interaction** avec **l'équipe de l'association, les bénéficiaires, les référents institutionnels et les familles**. Elle est titulaire de l'attestation de connaissance relative aux



Chinchi

> AMARES

Association de Médiation par l'Animal la Relation et L' Eveil des Sens

activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Les animaux de l'association

L'association travaille en équipe avec des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) et des chats.

Les **lapins** Nounours, Lili et Lol sont curieux et sensibles. Ils réagissent à nos actes, comme les caresses. Le bénéficiaire prend plaisir à prendre soin d'eux, à communiquer avec eux.

Les **cochons d'inde** Divine, Avril et Causette sont très joueuses et câlines. Elles peuvent avoir des comportements très rigolo. De nombreux soins sont possibles, tel que le nourrissage, le brossage...

Les **chinchillas** Gribouille et Boubou sont une bonne indication sur les temps de relaxation et de cocooning. Elles ont besoin d'un lieu calme. Le contrôle de nos mouvements est primordial, pour qu'elles puissent s'approcher. Les **gerbilles** Tic et Tac sont vives, elles apportent du dynamisme. Elles se montrent très curieuses et explorent les nouveaux parcours faits par le bénéficiaire.

Les **chats** Jinx et Lola sont des animaux indépendants. Ils choisissent ou non d'intervenir sur les séances. Si un chat souhaite être présent, le bénéficiaire peut lui apporter des soins et jouer avec lui.

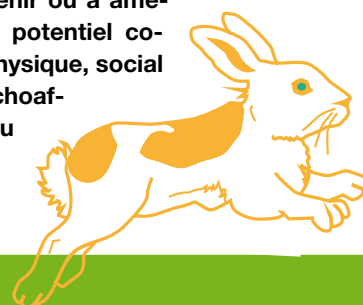
Les animaux de l'association sont des médiateurs qui vont permettre la mise en place de nombreux objectifs. **Chaque animal, selon son espèce et son caractère, est sélectionné, en fonction des objectifs définis.**

Qu'est-ce que la médiation par l'animal ?

La médiation par l'animal est une activité qui peut s'exercer sous forme **individuelle ou en groupe** avec un animal familier, soigneusement sélectionné et éduqué. Elle permet d'explorer de nombreux champs nécessaires à la **communication** et à la **relation**, d'une manière ludique, agréable et apaisante.

Sa spécificité, par comparaison aux autres médiations existantes, est que l'animal n'est pas un objet inerte mais un être vivant, sans jugement, qui incite à ce qu'on communique avec lui. Il n'est pas un thérapeute, mais un médiateur, qui va faciliter l'établissement de la **relation d'aide** entre les personnes.

La médiation par l'animal ne soigne pas en soi, mais vise à **maintenir ou à améliorer le potentiel cognitif, physique, social ou psychoaffectif du bénéficiaire.**





Béatrice et Jinx

Sur le plan physiologique, la médiation par l'animal améliore la qualité de vie, procure un mieux-être physique. Sur le plan social, elle soutient la **communication** et permet de sortir d'un certain isolement. Sur le plan psychoaffectif, elle favorise l'**expression des affects** et améliore l'**estime de soi**.

Des liens naturels existent entre l'homme et l'animal, et il est rare que l'animal laisse une personne indifférente.

Pour quel public ?

AMARES travaille auprès des **personnes en situation de handicap** (mental, psychique, sensoriel ou physique), **de fragilité ou de dépendance, quel que soit leur âge**.



Elle favorise aussi le lien de parentalité entre les **personnes en situation de handicap et de leur famille**, lors de séances de rencontre avec le médiateur animal.

Elle accueille également les enfants dans le domaine de **groupe scolaire ou périscolaire** pour des séances de découverte et/ou d'apprentissage.

Quels types d'ateliers ?

Les **séances d'animation, de loisir**, sont des activités ponctuelles et ludiques. On y recherche la découverte, les apprentissages auprès des animaux et de leur environnement.

Les séances dans un cadre thérapeutique visent à :


-  Aider, soutenir des personnes qui rencontrent des difficultés.
-  Effectuer les changements nécessaires pour accéder à un mieux-être.





Nounours


Ce processus s'articule autour d'échanges, d'écoute et dont les objectifs principaux sont la régulation, l'apaisement de certains états, voire leur résolution. Sur indication médicale, l'intervenante en médiation par l'animal (IMA) devient alors un partenaire de l'équipe institutionnelle. Les objectifs sont définis dans le projet individualisé du bénéficiaire, en partenariat avec **le référent** qui fait le lien entre l'équipe institutionnelle et l'IMA.


Les Missions d'AMARES :


 **Répondre à la demande** d'une équipe institutionnelle, d'une famille, ou d'une personne pour elle-même.

 **Mettre en place et organiser les activités de la séance**, tant dans le cadre d'animation, de loisir (pour une activité ponctuelle) que dans le cadre thérapeutique, (pour une activité régulière).

 **Concevoir ses propres outils pédagogiques** en complémentarité des autres outils existants, pour favoriser la communication (outils de communication visuelle personnalisés par exemple) et la relation dans la médiation. **Créer des jeux** pour l'activité de l'IMA.

 **Développer une approche sur la relaxation** pour ses bienfaits reconnus (douleur, angoisse, déprime...).

 **Proposer** aussi une activité sur **l'éveil des sens**, visant à éveiller la sensorialité du participant.

 **Former et accueillir des stagiaires** en cours de formation d'intervenante en médiation par l'animal.



Lol



Gribouille

Béatrice ROULET

20 rue du Quéçu • 91150 Brières Les Scellés.
Tél. : 01 78 83 41 20 • Mobile : 06 75 86 89 15
E-mail : amares91@sfr.fr

En partenariat avec
l'institut de formation



Membre de l'association



L'école : un partage des savoirs

Depuis maintenant un certain nombre d'années, l'école « décroïssonne » afin de permettre à tous nos élèves de travailler ensemble. Ainsi, régulièrement les classes de maternelle et de CP se rencontrent et partagent un temps d'activité. Il en va de même pour la classe de CM2 dont les élèves viennent, à tour de rôle, tuteurer les tables de jeux du jeudi après-midi. Ce sont les élèves de la classe de CE2/CM1 mais aussi de CE1/CE2 qui viennent régulièrement nous lire des histoires. Le savoir est un partage qui permet aux plus petits de se projeter dans l'avenir des apprentissages (Ce que je serais capable de faire lorsque je saurais lire par exemple) et aux plus grands de tenir des responsabilités et d'être modélisant. C'est également un exercice de style langagier : il faut adapter son langage à son jeune auditoire (parler lentement avec un lexique adéquat). Ces moments sont appréciés tant par les petits que par les grands.



Matinée citoyenne sur les déchets



La matinée citoyenne nous a permis de travailler sur les déchets recyclables et notamment sur la transformation du déchet en œuvre d'art : c'est ce que l'on appelle le « Recycl'Art ».

Les élèves de maternelle ont travaillé principalement à partir de capsules de café mais aussi à partir de galets. Les élèves de l'élémentaire ont, eux, créé, à partir de toutes sortes de déchets, diverses œuvres de la plus petite à la plus grande.

Les deux grandes classes élémentaires « parties » en semaine « Hors l'école » nous ont conviés à venir admirer le travail d'une artiste spécialisée dans le recycl'art : Cicia Hartmann.

Nos journées « voyage »

Nous poursuivons notre travail sur la « culture commune et la communauté de cultures ». Après avoir « voyagé », l'an passé, dans le monde entier, nous sommes partis à la découverte de quelques pays d'Europe. C'est ainsi que, depuis le début de l'année, nous avons virtuellement visité le Portugal, la Norvège, la Russie pour finir l'Irlande.



Chaque équipe, composée de douze élèves de la Petite Section au CM2, a pu ainsi participer à des ateliers sur la langue, la musique, les traditions culinaires, les jeux et sports, la faune locale, les grands types de paysages et d'architectures...

C'est un moment riche en apprentissage et en partage, que nous devons également à tous les parents et grands-parents bénévoles qui nous aident à encadrer ces journées. Merci à eux !



Grâce à la récompense obtenue l'an passé avec la 4^{ème} place du projet de Brières-les-Scellés au concours départemental « Action pour la Planète », les élèves ont planté des arbres et des buissons fruitiers dans le jardin et sur le nouvel espace vert du « plateau » de l'école. Un moment fort qui permettra à tous les élèves de voir grandir ces arbres et, on l'espère, de cueillir de nombreux fruits pour les ateliers cuisine de la maternelle ou pour la fabrication de confitures en élémentaire ?

Une seule école à Brières pour la rentrée

Après l'accord du conseil de groupe scolaire et celui du conseil municipal, la proposition faite par l'équipe pédagogique des deux écoles (la maternelle et l'élémentaire) a été validée par M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Essonne.

Ainsi, à la rentrée de septembre, l'unité pédagogique deviendra aussi une unité administrative. Fini l'école « maternelle » d'un côté et l'école « élémentaire » de l'autre et bonjour à l'école « primaire ». Mais rassurez-vous, pas de révolution non plus. Nous concervons nos 6 classes (2 maternelles et 4 élémentaires) et cela fait bien longtemps que les deux écoles travaillent ensemble et sur les mêmes projets pédagogiques...

Film d'animation

2539 ! C'est le nombre de photos prises ou fabriquées par les élèves de GS et de CE1-CE2 et leurs enseignants pour réaliser leur film d'animation « Eco et Lola : Les robots pollueurs » ! Un très gros projet qui a permis à ces deux classes de travailler ensemble et de découvrir un peu l'envers du décor de ces films qu'ils peuvent voir à la télévision ou au cinéma et dont ils sont si friands. Écriture de l'histoire, rédaction du scénario, construction des décors et des personnages principaux, prise de photos avec animation des personnages et du décor, travail sur les effets spéciaux, prise de son... toutes les étapes ont été ainsi suivies pas à pas pour un résultat qui a emporté tous les suffrages auprès des familles et des autres élèves ! Vous pourrez le retrouver d'ailleurs bientôt sur Internet.

Concours

Dans son cadre de notre projet Eco-Ecole, l'ensemble du groupe scolaire a participé, cette année, à quelques concours dont on attend les résultats finaux.

• Concours du Siredom

Les élèves de CM2 ont répondu à de nombreuses questions sur le thème des déchets et ont été sélectionnés parmi les classes retenues pour la deuxième étape du concours.

• Concours départemental « Action pour la planète »

Après le projet de l'an dernier, porté par des parents d'élèves et impliquant toute l'école, nous revoici parmi les 12 finalistes cette année. Ce sont vos votes sur le site du conseil départemental qui décideront de notre place finale.

• Concours « Piles solidaires »

Après un travail de recherche et de création, tous les élèves de l'élémentaire ont voté pour choisir leur slogan favori sur le thème du recyclage et de son importance pour notre Planète. Retenu par le site <http://pilessolidaires.org/>, ce sont là aussi vos votes qui décideront si nous remporterons le titre du meilleur slogan et les t-shirts qui vont avec. Nous rappelons d'ailleurs que vous pouvez déposer vos piles usagées à l'école ou à la mairie comme bon nombre d'autres déchets recyclables.



La commune de Brières les Scellés vient de recevoir le droit de revenir aux **4 jours de 6 H** et plus d'école le mercredi matin. Il était important que vous soyez informés pour pouvoir penser à d'éventuelles nouvelles dispositions pour la rentrée. **Nous vous demandons de prendre dès à présent vos dispositions pour la rentrée de septembre.**

Les nouveaux horaires sont :

- **Lundi** 8h30-11h30 et 13h30-16h30
- **Mardi** 8h30-11h30 et 13h30-16h30
- **Jeudi** 8h30-11h30 et 13h30-16h30
- **Vendredi** 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Bonnes vacances à tous les élèves et à leurs parents.

Plus d'infos sur les Centres d'accueils de loisirs pour enfants de la communauté d'agglomérations.

www.etampois-sudessonne.fr

« 1 km à pied, ça use,
ça use... 1 km à pied,
ça use les souliers... »

Vendredi 5 mai, nous avons fait (la classe de CP/CE1 et la classe de CE2/CM1) une randonnée culturelle.

Nous avons pris le bus jusqu'à Guigneville. Nous avons marché jusqu'au domaine de Presles. Une servante s'était enfuie du château ; elle nous a accueillis et nous avons vu Lazare Carnot. Il nous a expliqué qu'il aimait la Tour Eiffel et le château de Versailles. Ensuite, il nous a envoyé voir Cécile Carnot. Cécile c'est l'amoureuse du Président (Sadi Carnot). Elle était anglaise.

Dans le domaine, elle a fait aménager un jardin à l'anglaise. Il y a des arbres avec des feuilles qui ne tombent pas. Lorsqu'elle était à l'Elysée, Cécile a mis en place le sapin de Noël pour les enfants qui n'avaient pas la chance d'avoir des cadeaux. Elle préparait aussi un gouter. Son mari a été assassiné donc elle est revenue habiter au domaine. Les CE2/CM1 ont rencontré Hyppolyte Carnot, le ministre de l'instruction publique.



Dans ce domaine, nous avons observé une ferme qui était une construction à la fois de style normand et de style bourguignon. Cécile était d'origine normande et son mari était bourguignon. Sur la façade du domaine, il y a des sculptures qui représentent les saisons. Nous avons aussi vu la bibliothèque d'Hyppolyte.

Avant de quitter le domaine, nous avons traversé un jardin à la française cette fois. Ensuite, nous avons appris que le 14 juillet 2000, des arbres ont été plantés pour repérer la méridienne verte. Une méridienne c'est un axe imaginaire qui traverse le globe du pôle nord au pôle sud.

Puis, nous avons découvert qu'un bombardier américain s'est écrasé dans cette région. Un caillou avec une plaque a été mis à l'endroit du crash. Nous avons ensuite suivi la rivière et nous avons vu des lavoirs. Nous avons continué jusqu'à l'église Saint-Pierre de Cerny. Nous avons observé le clocher et nous avons vu qu'il y avait des lames inclinées placées dans les ouvertures du clocher pour renvoyer le son de la cloche vers le sol. Ensuite, nous avons traversé la forêt, et au bout de celle-ci nous sommes arrivés sur l'aire de pique-nique : le stade de Cerny. Il y avait beaucoup de monde.

Après manger, nous avons repris la route pour aller à l'aérodrome de Cerny. Nous avons eu la chance de voir de vieux coucous faire des pirouettes. Les CE2/CM1 étaient déjà à l'aérodrome à ce moment là. Ils les ont donc très bien vus. Enfin, nous avons rencontré Mr Salis qui nous a parlé de sa carrière et du musée volant.

En tout, nous avons parcouru 11 km. C'était génial !!!

Les CP/ CE1 et les CE2/CM1



Une semaine « Hors l'école »

Cette année ce sont les élèves des classes de CE2 CM1 et CM2 qui ont eu la joie de participer à la classe hors école. Conformément au projet d'école, le thème était le Recycl'art et le traitement des déchets.

Au programme :

- visite du Cyclop à Milly la Forêt: sculpture monumentale composée d'objets et de matériaux de récupération, réalisée dans les années 70 par Tinguely.
- visite de la maison Picassiette, à Chartres et comment un chartrain d'origine modeste a totalement transformé sa maison, dans les années 40, en la recouvrant de vaisselles cassées et de céramiques usagées, transportant le visiteur dans des paysages variés et enchanteurs.

- Bien entendu, nous ne pouvions pas aller à Chartres sans visiter sa cathédrale et observer ses magnifiques vitraux.
- Enfin les élèves ont eu l'occasion d'expérimenter grâce à la présence d'une artiste, Cicia Hartman, qui a partagé son savoir faire et ses pratiques artistiques autour des bouchons et des bouteilles en plastiques. L'école toute entière a pu profiter de son sourire et s'émerveiller devant ses créations originales.



Une semaine riche en émotions, belles rencontres et culture qui, nous l'espérons, laissera de bons souvenirs dans la tête de nos élèves.

> Brières s'engage pour le zéro phyto



BRIERES LES SCELLES s'engage à préserver notre santé, notre environnement et nos ressources en eau lors de l'entretien de ses espaces publics.

Notre commune a rejoint l'action Phyt'Eaux Juine. Ce programme accompagne les services municipaux dans la modification de leurs pratiques d'entretien des espaces communaux pour supprimer l'emploi des pesticides.

Dans ce cadre, la commune s'est engagée à supprimer l'utilisation des produits chimiques. Cette action a besoin de votre soutien et de votre participation...

• Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ?

Les pesticides (ou phytosanitaires) : ont pour rôle de prévenir l'apparition ou de détruire les végétaux, insectes ou champignons dits «nuisibles» pour le développement des plantes.

• Une menace pour la santé, l'eau et les écosystèmes

L'usage croissant de ces produits est une cause majeure de pollution des rivières en Ile-de-France, nécessitant la mise en œuvre de traitements toujours plus performants et coûteux pour la production d'eau potable. Ils sont également dangereux pour la santé et les manipuler sans précaution peut causer des maux de têtes, des irritations de la peau et des yeux... Plus grave, à plus long terme, ils exposent notamment à des cancers et troubles de la reproduction. L'utilisation de ces produits expose ainsi les applicateurs (agents municipaux, jardiniers amateurs), mais aussi les utilisateurs (adultes, enfants, animaux de compagnie, abeilles, oiseaux...) à de nombreux effets néfastes.

• Une action limitant les épandages urbains

Les agriculteurs ne sont pas les seuls utilisateurs de ces produits. Les communes, les golfs, gestionnaires de routes et de voies ferrées, mais aussi les jardiniers amateurs en utilisent. A l'initiative du **Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et ses Affluents (SIARJA)**, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la Région Ile de France et du Conseil Départemental de l'Essonne, l'action Phyt'Eaux Juine a été mise en place sur quatre ans, de 2013 à 2017. Il s'agit de prévenir des pollutions par les pesticides d'origine non agricole et préserver la qualité de la ressource locale en eau.



• Que va changer Phyt'Eaux Juine dans ma commune ?

La commune bénéficie d'un **diagnostic de ses pratiques phytosanitaires, d'une formation du personnel communal et de la mise en place d'un plan de gestion des espaces communaux**. Concrètement, cela va se traduire par une utilisation moindre des produits phytosanitaires grâce à la mise en œuvre de nouveaux procédés d'entretien.

Il s'agit de techniques alternatives telles que le paillage, le broyage rotatif ou encore le désherbage thermique, qui dans certains cas, favorisent l'apparition d'une végétation spontanée dans la commune. Redonner droit de cité aux herbes sauvages n'est pas signe de manque d'entretien mais est le moyen le plus efficace d'arrêter les traitements chimiques, préserver notre santé et notre environnement.

• Que dit la réglementation ?

La Loi Labbé du 6 février 2014 interdit l'usage des pesticides par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades et forêts à échéance du 1er janvier 2017. **En adhérant à Phyt'eaux Juine, la commune anticipe la mise en œuvre de la Loi Labbé.** Cette loi concerne également les jardiniers amateurs, en interdisant la commercialisation et la détention de pesticides à usage non professionnel à partir du 1er janvier 2019. Dans votre jardin, vous pouvez également développer des techniques alternatives pour atteindre le zéro phyto !





> La maladie de Lyme



Briolin de naissance, j'ai toujours aimé la nature : jardinage, promenades à pieds ou en V.T.T., chasse.

Fin juillet 2012, âgé de 52 ans, je commence à ressentir de fortes douleurs dans mes bras, passant de la main à l'épaule, d'un bras à l'autre. Ouvrier maçon dans l'artisanat, j'ai l'habitude des efforts physiques, par tous les temps. Ayant un peu d'arthrose je me dis « vivement les vacances ! ». Mais je perds du poids très vite (17 Kgs en 2 semaines) aussi je me rends plusieurs fois dans un hôpital, où je mentionne mes activités de chasseur, piéqueur et garde chasse. Mon épouse cite à plusieurs reprises le nom de la maladie de LYME mais celle-ci est écartée par les médecins. J'ai l'impression de ne pas être compris, le pire ne pas être écouté. Il m'est prescrit un tranquillisant partant du principe que je somatise des douleurs d'arthrose. L'incompréhension totale. Je perds toutes mes forces, et mes douleurs sont de plus en plus vives. Je n'arrive plus à dormir, ma fatigue acerbe mon état. Un matin, face à mon visage qui commence à se déformer, mon épouse me transporte aux urgences d'un hôpital du Sud de Paris. Je suis pris en charge par le Chef du service de Neurologie qui connaît la maladie de LYME. Durant 48 heures mon pronostic vital est réservé ; comment vont réagir mon cœur et mon cerveau ? 10 jours de traitement par antibiotiques me sauvent. Je vais ensuite durant près de 4 mois en centre de rééducation tout réapprendre : Respirer, parler, tenir un crayon, une cuiller et une fourchette pour manger, puis apprendre à manger tout seul, m'habiller etc...

Fin de l'été 2014, je commence à ressentir les mêmes douleurs, et je me retrouve de nouveau face à un vide médical total. Les douleurs augmentent de jour en jour

ainsi que ma fatigue. L'aspect chronique n'est pas reconnu donc une rechute n'est pas envisageable. En octobre, grâce à la ténacité de mon épouse je suis pris en charge par l'équipe du Professeur Perronne (Garches). Il fait partie des médecins français qui se battent pour que cette maladie soit reconnue en France et qu'enfin des moyens financiers et médicaux soient mis en place. Hospitalisé à Garches à plusieurs reprises, j'ai pendant un an différents traitements et un suivi médical régulier est mis en place. J'ai trouvé dans le service du Professeur Perronne une écoute attentive et une prise en considération de ma maladie. J'ai également des séances d'orthophonie car ma paralysie faciale persiste. Je suis suivi également par un médecin antidouleurs.

Les souffrances endurées et la fatigue sont bien là ; j'ai toujours eu une très forte volonté ce qui m'aide à mener une vie « normale ». Je peux bricoler, jardiner. Mon corps au repos ressent encore plus mes douleurs. Je ne peux plus monter à vélo, faute d'équilibre. Je ne peux plus lire longtemps car j'ai des problèmes de concentration.

Voici bientôt 5 ans que je lutte contre cette maladie chronique et invalidante, d'autant plus difficile à comprendre qu'elle est invisible, comme tant d'autres. Heureusement, j'ai le soutien de ma femme, de nos 2 filles, de ma famille et d'amis. Il faut savoir que la maladie fait peur aux proches, et qu'elle en éloigne. Certains nous jugent même sans savoir, alors qu'il est difficile étant malade de trouver sa place dans la Société.

Mais les beaux jours sont là, alors il faut sourire à la Vie !

Mai 2017, Florent B.

La maladie de Lyme, qu'est-ce que c'est ?

La Borreliose de Lyme, plus communément appelée maladie de Lyme, est une **infection bactérienne transmissible à l'homme par piqûre de tiques**. Cette infection est répandue dans le monde et il est dénombré quelques milliers de cas par an en France. Lorsqu'elle n'est pas traitée, la maladie peut mettre plusieurs années à se développer. Les chercheurs parlent de maladie émergente, car les cas sont de plus en plus nombreux.





Les causes, transmissions et recommandations

La maladie de Lyme est **transmise à travers la piqûre, ou plus précisément la morsure, de tiques**. Elle est transmissible chez l'Homme mais aussi chez de nombreux animaux. Il existe un très grand nombre de formes des bactéries *Borrelia*.

Malheureusement, il n'existe pas vraiment de moyen d'éviter d'être piqué en dehors d'éviter les endroits où les tiques pourraient être présentes, comme les forêts etc.

La seule solution reste donc d'être vigilant. Les tiques s'attaquent généralement aux membres inférieurs, donc un pantalon devrait être suffisant.

Attention aux enfants, qui peuvent eux être mordus au niveau des membres supérieurs.

Il est fortement conseillé de s'inspecter méticuleusement afin de voir si une tique ne s'est pas accrochée.

Elles sont assez simples à identifier avec leurs quatre paires de pattes ainsi que leur tête dépourvue d'yeux. Le ventre gonflé de la tique signifie que celle-ci vous aura bien piqué, puisqu'elle aura commencé à boire votre sang.

Ne tentez surtout pas de la retirer en vous grattant. Nous vous conseillons d'utiliser une pince en se plaçant le plus près possible de la peau et en évitant l'éther. Une fois la tique retirée, désinfectez la zone.

Les symptômes

Une fois la tique hors de votre corps, les traces de la morsure devrait apparaître à travers une légère tache rouge. Celle-ci ressemblera fortement à une piqûre de moustique dans les premiers temps. C'est une des raisons pour laquelle il est difficile de diagnostiquer l'infection.

Au bout de plusieurs jours, la tache devrait continuer à grandir pouvant dépasser plusieurs dizaines de centimètres. Elle sera aussi entourée d'une sorte de halo rouge. Cette tache ne devrait pas vous démanger. En revanche, si elle est chaude, c'est signe d'inflammation. De plus, vous pouvez ressentir des maux de têtes, des fatigues voire des

poussées de fièvre. Les douleurs articulaires commenceront légèrement mais s'intensifieront dans les autres phases de la maladie. C'est la raison pour laquelle, la maladie doit être traitée le plus rapidement possible et éviter les manifestations de troubles neurologiques et cardiaques. Dans les cas avancés de la maladie de Lyme, soit à partir de la seconde phase, des examens neurologiques seront nécessaires. Ils permettront de mettre en évidence une diminution des sensations, des forces musculaires ainsi que d'éventuelles inflammations des nerfs.

Comment la diagnostiquer ?

Lorsque l'on constate ces symptômes, il est conseillé d'aller chez le médecin rapidement et d'indiquer si vous avez été mordu par une tique. Il est à noter que les prises de sang ne permettent pas toujours de valider la présence de l'infection, surtout si le patient est toujours dans le premier stade de la maladie. Le médecin pourra aussi effectuer un électrocardiogramme afin de rechercher d'éventuels troubles auriculo-ventriculaire. Dans ces cas, une hospitalisation du patient devra être effectuée.

Dans les cas avancés de la maladie de Lyme, soit à partir de la seconde phase, des examens neurologiques seront nécessaires. Ils permettront de mettre en évidence une diminution des sensations, des forces musculaires ainsi que d'éventuelles inflammations des nerfs.



Les complications possibles

Les complications vers la troisième phase sont extrêmement rares, mais elles existent. Il est donc important de consulter immédiatement un médecin si vous pensez avoir été mordu par une tique. De plus, tous les symptômes décrits ci-dessus ne disparaissent pas toujours complètement. Un traitement pour soigner la maladie de Lyme devra donc être pris pour essayer de soulager les manifestations qui seront devenues chroniques.

Traitement de la maladie de Lyme

La prise d'antibiotiques est obligatoire pour soigner l'infection causée par les tiques. Ces antibiotiques permettront d'éliminer complètement la présence des bactéries *Borrelia*, n'importe où qu'elle soit dans le corps de l'individu. Les complications de la maladie de Lyme peuvent être multiples.

En fonction du temps passé depuis l'infection, le traitement et les dosages pourront être totalement différents. La prise d'antibiotique devra se faire sur une durée minimale de deux semaines. Les symptômes devraient donc commencer à disparaître et toute complication pourra être évitée.

Dans les cas les plus avancés de la maladie, des antibiotiques de classe 3 devront être prescrits par le médecin. Ces médicaments devront être pris sur des durées beaucoup plus longues. Dans les cas d'hospitalisation, un corticoïde est souvent administré.

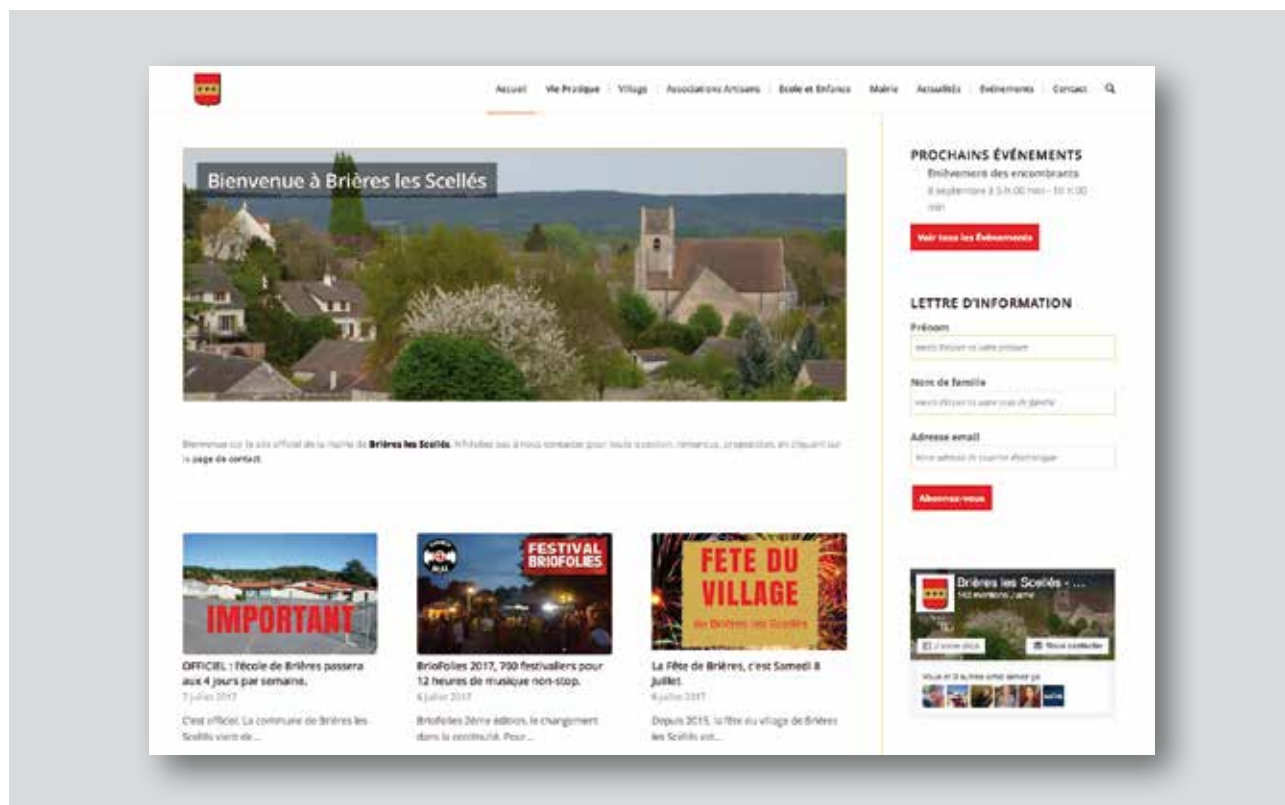




..... Historique de la communication numérique à Brières

Il y a environ un an, la mairie de Brières a souhaité modernisé sa communication envers les habitants du village afin de mieux partager les informations liées à la vie de tous les jours dans notre commune. Afin de mettre en œuvre cette volonté, nous avons décidé de créer un « plan de communication numérique » qui viendra compléter le magazine « Le Briolin » et qui permettra aux gens d'avoir accès aux informations de la commune à partir de différents supports.

1. Une page Facebook dédiée à Brières
2. Une lettre d'informations hebdomadaire reprenant les informations de la semaine, envoyée chaque Vendredi à tous les abonnés
3. Un nouveau site internet incluant les actualités hebdomadaires, les événements à venir ainsi que les pages d'informations sur la commune (mairie, conseils municipaux, école, ...)



Les résultats après un an

Avec un recul d'un an, nous pouvons constater que les efforts ont été récompensés par l'enthousiasme des briolins et des briolines qui se retrouvent dans les chiffres

La page Facebook de Brières

- Nombre de fans : 127
- Portée¹ des 10 meilleures publications du mois : 312
- Engagement² moyen : 21%

La lettre d'information de Brières

- Nombre d'abonnés : 90

Le site internet mairie-brieres.com

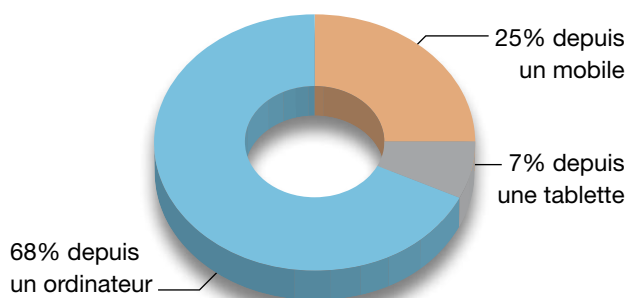
Constitution du site

- Nombre de pages d'informations : 27
- Nombre d'articles d'actualités sur le blog : 144

Fréquentation du site

- Nombre de sessions (connexions au site sur 1 an) : 12 000
- Nombre d'utilisateurs (sur 1 an) : 8 700
- Nombre de pages vues : 26 000

Répartition des appareils qui se connectent au site



(1) Portée : nombre de personnes auxquelles les publications ont été diffusées.

(2) Engagement : % de personnes ayant « aimé », « commenté », « partagé » ou « cliqué » sur une publication

ETAT CIVIL



R.A.M.
LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
Communauté d'Agglomération
de l'Etampois Sud-Essonne

QU'EST-CE QUE LE RAM ?

Le Relais Assistants Maternels est un service public gratuit qui a pour mission d'accompagner les familles, les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile, autour de l'accueil du jeune enfant.

3 RELAIS POUR 38 COMMUNES

Les Relais Assistants Maternels sont des services mis en place par la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne dans le cadre de sa politique Petite Enfance, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne et le Conseil Départemental.



RAM mille et une pattes
70, rue Saint-Jacques
91150 Etampes
06 80 55 20 31
ram.milleetunepattes@caese.fr

RAMibambelle
21, rue Jean-Baptiste-Eynard
91150 Etampes
01 64 94 89 74
ram.rambambelle@caese.fr

Trotti'RAM
Mairie, 34, rue Nationale
91670 Angerville
06 73 64 30 63
ram.trottiram@caese.fr

R.A.M.
LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
Communauté d'Agglomération
de l'Etampois Sud-Essonne

Proposent aux PARENTS

- > Des informations sur les modes d'accueil existants sur la CAESE.
- > La liste actualisée des assistants maternels agréés et leurs disponibilités.
- > Des informations sur les aides et démarches en tant que particulier employeur.
- > Un accompagnement pour établir des relations de qualité avec votre assistant maternel.
- > Des informations sur le développement et l'éveil de votre enfant.

Proposent aux ASSISTANTS MATERNELS

- > Des informations sur l'agrément et le statut professionnel.
- > Des informations sur les démarches en tant que salarié du parent employeur.
- > Des informations sur le développement et l'accueil du jeune enfant.
- > Un lieu d'écoute, d'échanges et d'accompagnement professionnel.

Proposent aux ENFANTS

Des matinées d'éveil :
Sous la responsabilité de leur assistant maternel, les RAM offrent 12 lieux d'éveil, de découverte et de sociabilisation répartis sur l'ensemble du territoire de la CAESE.

NOUS ONT REJOINTS

ROULAND Aleksî, Paul	19.01.2016
MONSE MPIA Taëly, Victoria	20.02.2016
NDIAYE Abbie	02.05.2016
LEGRIS Jonah, Luc, Emmanuel	14.05.2016
MAURICE PLACHINSKI Lindy	01.08.2016
MERFOUD Kaïs	08.08.2016
LESIEUR Maxence	09.08.2016
GARCIA BOURGEOIS Julyano, Liam, Victor ..	07.09.2016
LETENDARD LOPES Yolann	16.10.2016
ANSON-BOTEY Miguel, Francis, Christian	25.10.2016
BLAS Lucas, Christophe	02.11.2016
SALZARD Aaron, Francis, Alain	05.11.2016
SCHWAHN Angèle, Heidi, Baptistine	26.11.2016
LOPES GONÇALVES Jessica	17.01.2017
PONSON Lily, Marie, Prune	23.02.2017
ÇAÇAN Mina	19.03.2017
GENTY Louane, Marianne, Alanaëlle	28.04.2017

SE SONT UNIS

Johan, Michel ROULAND	27.08.2016
Caroline, Suzy, Paule MAYOLLE	
Laurent, Benoît FOUGEREUX	03.06.2017
Aurélië, Yvonne, Marguerite TÊTEDOUX	

NOUS ONT QUITTES

RICHARD Annie, Marcelle, Anne-Marie épouse GODIN	02.08.2016
BERNARD Jacques, Charles	19.11.2016
FIRMIN Renée épouse BERNARD	13.12.2016
MARC Claude, Marcel	19.01.2017
LANOUTÉ Bernard, Jean-Pierre	11.03.2017
GUILLIN Véronique, Jeanine, Valérie épouse FRANÇOIS	21.03.2017

